



14ème législature

Question N° : 40469	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Écologie, développement durable et énergie		Ministère attributaire > Écologie, développement durable et énergie
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > énergies renouvelables	Analyse > orientations. perspectives.
Question publiée au JO le : 22/10/2013 Réponse publiée au JO le : 09/12/2014 page : 10319 Date de changement d'attribution : 27/08/2014 Date de renouvellement : 28/01/2014 Date de renouvellement : 20/05/2014		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'énergie dite verte. Le directeur de la fondation *Global warming policy* affirme l'échec des énergies renouvelables en Europe. Les rêves verts semblent se heurter aux dures réalités économiques. Les États de l'Union européenne ont dépensé 600 milliards d'euros sur des projets d'énergie renouvelable depuis 2005. La transition vers l'énergie verte en Allemagne pourrait coûter jusqu'à 1 000 milliards d'euros en 2030, a affirmé le Gouvernement. Pour éviter des pannes, l'Allemagne a importé de l'énergie nucléaire de France et de République tchèque et a remis en route une vieille centrale électrique au fioul. Cela représente des centaines de milliards de surcoût pour financer le pari du transfert écologique. La construction de vingt centrales électriques au charbon risque d'accroître les émissions de CO2. La plus grande société énergétique allemande envisage de démanteler des centrales au gaz en Europe pour les relocaliser hors Union européenne. Le *Washington post* a récemment écrit "qu'au lieu d'un modèle à imiter, l'Europe est devenu le modèle de ce qu'il ne faut pas faire". Il lui demande si le Gouvernement ne ressent pas la nécessité de repenser certains schémas qui sont peut être dépassés en la matière.

Texte de la réponse

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, adopté par l'Assemblée nationale et prochainement examiné par le Sénat, détaille les plans d'actions prévus par le Gouvernement pour aborder les différents défis posés par la transition énergétique. Par ailleurs, le cadre européen pour l'énergie et le climat 2030 adopté fin octobre 2014 par le Conseil des chefs d'État et de Gouvernement fixe des objectifs ambitieux et atteignables et met en place des outils pour y parvenir, y compris en remédiant à certaines des difficultés actuelles.